La Famille CAHOURS DE FÉNOLS

En 1734 Jean Antoine de Cahours, docteur en droit, coseigneur de Cadalen et de Gabriac acheta au Marquis de Malause le tiers de la seigneurie de Fénols. Il acheta plus tard les deux autres tiers et cette famille prit le nom de cette seigneurie qu'elle posséda jusqu'à la révolution.

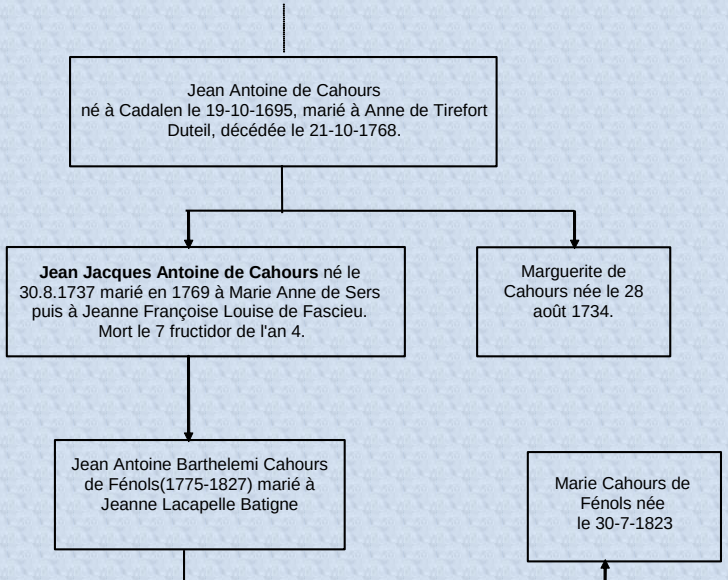


Document : Extrait de l'acte de vente du 24 juillet 1735.

Aujourd'hui vint quatrième juillet mil sept cent trente cinq après midi au lieu et dans le château de la Case diocèse de Castres sénéchaussée de Carcassonne régnant notre souverain prince Louis par la grace de Dieu

Roi de France et de Navarre par devant nous notaire royal et présents les témoins sus nommés présent très haut et puissant seigneur Monseigneur Louis Auguste de Bourbon Marquis de Malause et de Miremond, comte de Lacase, Vabre, Viane, Gijounet, le Roucayrol seigneur et baron des Graïsses, Roumégoux, Chaudes Aigues, Mensen, Réalmont, Lacaune, Castelnau et autres places résidant en son château au dit Lacase lequel Monseigneur a vendu purement et a perpétuité à monseigneur Jean Antoine de Cahours docteur en droit avocat au parlement habitant au lieu de Cadalen au diocèse d'Albi ici présent stipulant et acceptant tout et chacun des fiefs ou parties de ceux que Monseigneur a dans la terre de Fénols au diocèse d'Albi avec les entières censives, lods, acceptes arriérés.

... et moyennant le prix et la somme de quatorze cent vingt cinq livres à laquelle ils ont convenu du prix de la propriété des dits fiefs et arrérages que Monseigneur a déclaré avoir ci devant reçu en bonnes espèces...



La famille Cahours de Fénols est étudiée dans l'ouvrage « Fénols et sa région des siècles d'histoire » (voir page « documents » sur ce site).